

# L'écho du CSE DTSI

## Le collectif CGT au CSE DTSI

### titulaires :

Sylvie Amisse (DISU)  
Géraldine Candida (UPR SE)  
Laïla Chatraoui-Mouchrih (DSI)  
Nathalie Gomes (PFS)  
Rémy Chiménes (DSI)  
Joël Conte (DISU)  
Noël Dreano (UPR IdF)  
Fabrice Lebrun (UPR SO)

### suppléants :

Nora Laadri (PFC)  
Elisabeth Guibert (DSI)  
Laurent Bouix (DTR)

### représentant syndical :

Thierry ROY (DTR)

Date de parution  
4 septembre 2023

## Edito : la réalité de "lead the future"

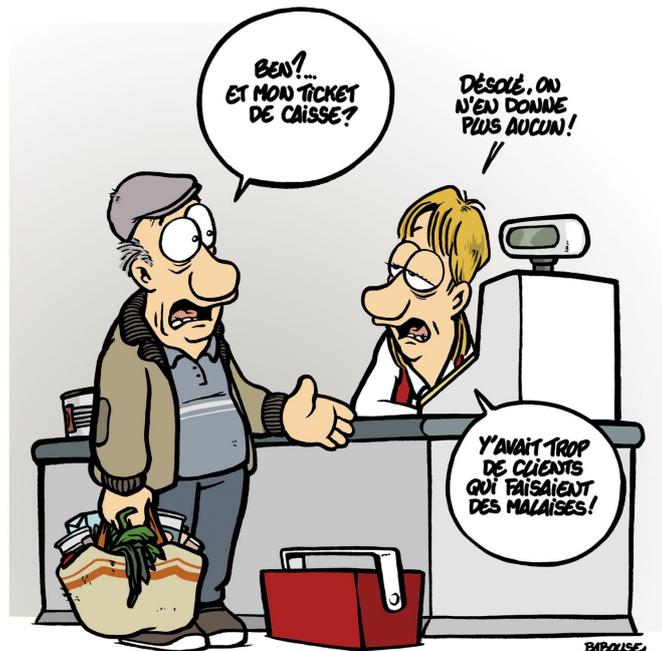
"Lead the future", ce sont surtout des économies. Lors du CSE DTSI d'août nous avons l'illustration des conséquences.

D'une part les projets en cours questionnent sur l'avenir de la DISU, et sur la fourniture aux salariés d'un poste de travail de qualité, avec un support de qualité, disponible.

D'autre part la gestion par la direction des accidents du travail questionne. Les oublis et les manques sont nombreux, dans le but d'économiser sur la cotisation à la sécu, dépendante du taux et de la gravité des accidents du travail. La meilleure façon d'économiser sur ce sujet est la prévention.

Les économies sont une part importante du plan stratégique "lead the future". Cela a des conséquences sur la limite des investissements pour le futur. Et sur nos conditions de travail avec la con-

tinuation des suppressions d'emplois. Et comment, à quelques mois du début des négociations salariales ne pas penser à la faiblesse des augmentations, à l'augmentation du coût de la vie et à celle des profits allant dans les poches des actionnaires. Un autre "lead the future" s'impose !



## L'équité sur les budgets ASC

La CGT est partie prenante des ASC depuis le début. La CGT a toujours été très attachée à la notion de partage et de solidarité en matière d'ASC. C'est notre boussole.

Ainsi, la CGT revendique la prise en compte du Quotient Familial, basé sur le revenu imposable du foyer et prenant en compte le nombre de personnes qui le compose. Pour des revenus plus bas, les aides accordées par le CSE sont plus importantes. Cela permet de s'émanciper et d'accéder aux prestations Vacances, Loisirs, Sports et Culture pour tous.

Grâce à l'instauration de grilles de QF pour la quasi-totalité des prestations ouvertes, suivant cette logique de redistribution, la majorité des CSE et dont celui de la DTSI peuvent ainsi satisfaire les salariés.

Cette équité se retrouve dans l'assiette du salarié de la DTSI, pour la CGT la restauration collective mutualisée permet à chaque salarié d'avoir accès aux restaurants Orange et de bénéficier d'un repas à un coût modéré.

**Pour la CGT, favoriser l'équité, c'est favoriser la solidarité !**

## Quel avenir pour la DISU ?

Le projet Colibri va faire disparaître des services et entraîner des bouleversements.

Avec le "PC as a Service", les PC risquent d'être préparés par une société externe et livrés directement aux utilisateurs donc sans aucune intervention des TSP, donc une suppression d'activité conséquente pour eux.

Au niveau des chaînes de soutien métiers et bureaux-tiques, de plus en plus d'applications et de flux d'appels sont sous-traités.

Le projet Colibri est amorcé depuis mai 2022, mais n'avance que très lentement. Les salariés attendent toujours des informations concrètes. Ils sont dans une inquiétude qui s'amplifie chaque jour davantage.

Aucune information n'est communiquée concernant les transformations des conditions de travail, la gestion des effectifs, la répartition de la charge de travail, la localisation, l'organisation, ainsi que l'évolution des compétences, les formations et la reconnaissance devant les efforts demandés aux salariés.

Plus globalement c'est de l'avenir de la DISU dont il est question. Perte d'activité liée au projet Colibri, perte de l'infogérance OB (Orange Business), perte des infogé-

rances boutiques dans le cadre du projet libellule (passage d'un grand nombre de boutiques à la GDT), il y a de quoi s'inquiéter.

La CGT n'accepte pas ce constat. Et c'est avec vous que nous pouvons agir pour le modifier.



## Pas d'économies sur les accidents du travail et la prévention !

Au CSE d'août nous avons eu un point sur le traitement des accidents de travail.

L'entreprise continue sa politique d'économie à tous les niveaux jusqu'à ne pas déclarer tous les accidents de travail pour économiser sur sa cotisation de sécurité sociale.

La CGT refuse qu'Orange ne respecte pas ses responsabilités de déclaration de tout accident dans les 48 heures.

La CGT demande aussi une bonne formation des managers. Ils doivent être informés par le salarié sous 48 heures, recevoir l'arrêt de travail Initial pour accident du travail du salarié établi par un médecin, faire la dé-

claration de l'accident de travail, et remettre le formulaire au salarié pour la prise en charge à 100% de ses frais médicaux.

Les enquêtes sont réalisées par les membres de la CSSCT, avec la direction et la prévention. La CGT agit pour que tout salarié collègue d'un salarié victime puisse s'exprimer librement dans le cadre d'une enquête.

La CGT intervient régulièrement pour qu'Orange travaille davantage les mesures de prévention et qu'elle respecte ses obligations.

N'hésitez pas à nous signaler toute situation anormale.

